



### Commémoration du 59<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du héros de l'indépendance



Le Burundi a célébré le mardi 13 octobre 2020, le 59<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du héros de l'indépendance nationale, le Prince Louis Rwagasore. Les cérémonies commémoratives ont été organisées dans tout le pays. En Mairie de Bujumbura, les cérémonies ont débuté par une messe en sa mémoire à la paroisse Saint Michel de Bujumbura et ont été rehaussées par la présence du Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye en compagnie de son épouse et d'autres hautes autorités du pays. Selon Monseigneur Gervais Banshimiyubusa, Archevêque de Bujumbura, seuls les hommes courageux et libres d'esprit peuvent sauver le pays, à l'image du Prince Louis Rwagasore, Héros de l'Indépendance du Burundi.

Dans son homélie, Monseigneur Gervais Banshimiyubusa a indi-

qué que si on observe avec attention les pays de la sous-région et le voisinage, les gens partagent les mêmes défis. Selon l'Archevêque de Bujumbura, il n'y a plus d'hommes courageux et libres d'esprit, capables de faire le bien, de dire la vérité et d'en assumer la responsabilité, pour éviter des situations dramatiques. De telles personnes sont très nombreuses, a souligné Monseigneur Gervais Banshimiyubusa.

En s'appuyant sur l'évangile de Luc 11 : 37-41, l'Archevêque de Bujumbura a démontré que nombre de personnes cherche à ressembler aux autres et à faire comme les autres font, même si les gens qu'elles veulent prendre pour modèle sont en train de faire ou vivent dans le mensonge.

Pour Monseigneur Gervais Banshimiyubusa, cette journée rappelle la liberté et le courage qui ont caractérisé le Prince Louis Rwagasore, ajoutant qu'un pays qui ne dispose pas d'hommes courageux et libres d'esprit, est dépourvu d'une paix durable, ce qui affecte sa population qui par conséquent est vouée à vivre dans l'incerti-

#### Dans ce numéro:

#### page

Commémoration du 59<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du héros de l'indépendance

1

Regideso: Le Premier Ministre réunit les Chefs des départements

2

Remise du matériel scolaire aux élèves démunis de la zone Kanyosha

3

Les parents appelés à servir de modèle pour leurs enfants

4

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement rencontre en réunion-briefing les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales

6

Sites Nyabugete et Gisyo : la viabilisation n'a pas respecté les zones humides

8

tude. Il a expliqué que le Prince Louis Rwagasore, de son vivant ne voulait pas se comporter comme les autres Ganwa. Il était caractérisé par l'humilité tout en étant fort d'esprit. Pour illustrer ses propos, Monseigneur Gervais Banshimiyubusa a rappelé que le Prince Louis Rwagasore a pu réorganiser son parti (UPRONA), partant du principe de paix et d'unité comme fondement de ce parti. Selon toujours l'Archevêque de Bujumbura, le Prince Louis Rwagasore savait que pour se débarrasser du joug colonial, il fallait que les Burundais se lèvent comme un seul homme pour revendiquer l'indépendance du Burundi.

Au moment où le Burundi célébrait le 59ème anniversaire de l'Assassinat du Héros de l'indépendance du Burundi, Monseigneur Gervais Banshimiyubusa a demandé aux fidèles en particulier et au peuple burundais en général d'adopter l'esprit du Héros de l'indépendance en redorant l'image du Burundi. Il a profité de l'occasion pour exhorter les fidèles à prier pour le Burundi afin qu'il ait toujours des hommes vaillants, capables d'aider les burundais à consolider l'indépendance du Burundi, une indépendance qui a coûté la vie au Prince Louis Rwagasore. Il a également exhorté les fidèles à éviter la méchanceté, à renoncer à l'hypocrisie et à joindre la parole à l'acte afin de s'attirer des bénédictions divines.

Pour terminer, l'Archevêque de Bujumbura a demandé aux fidèles de ne pas rechercher l'admiration des gens ni leurs propres intérêts, mais de rechercher plutôt l'intérêt général comme Jésus Christ le faisait, lui qui cherchait uniquement à plaire à Dieu.

Après la messe, les cérémonies se sont pour-

suivies au mausolée du Prince Louis Rwagasore sis à Vugizo au Quartier Kiriri où les hauts dignitaires, les membres du Gouvernement, les Représentants des Partis Politiques agréés, les membres de la famille biologique du Prince Louis Rwagasore et ainsi que les membres du Corps Diplomatique et Consulaire accrédités au Burundi ont suivi le parcours du Héros de l'indépendance du Burundi.

Est venu en suite le moment de dépôt des gerbes de fleurs sur son mausolée, à commencer par le couple présidentiel, puis a suivi le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe des deux filles du héros de l'indépendance par deux filles du Chef de l'Etat. En troisième lieu, c'est la famille biologique qui a déposé la gerbe de fleurs sur la tombe du Prince Louis Rwagasore, suivie des Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire accrédité au Burundi ainsi que les Représentants des Partis Politiques agréés au Burundi et l'Association « Fraternité Ishaka ».

Ils ont par la suite suivi le discours prononcé par le héros de l'indépendance, le Prince Louis Rwagasore après la victoire de son parti UPRONA aux législatives de 1961 dans lequel il annonçait que la victoire appartenait à tout le peuple burundais. Le Prince Louis Rwagasore a également indiqué dans son discours que le Gouvernement allait se pencher surtout sur les problèmes économiques, aux problèmes des terres et de l'enseignement et bien d'autres. Dans son discours, le Prince Louis Rwagasore indiquait que son Gouvernement ne tolérerait pas les voleurs, les bandits et les agresseurs.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Regideso: Le Premier Ministre réunit les Chefs des départements



**L**e Premier Ministre Son Excellence CPG Alain Guillaume Bunyoni a tenu le mercredi 14 octobre 2020, dans les enceintes du Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines une réunion de prise de contact avec les chefs des départements de la Regideso. Son Excellence CPG Alain Guillaume Bunyoni a indiqué que l'objectif de cette réunion était d'analyser ensemble les défis qui hantent cette entreprise en vue de trouver ensemble

les solutions.

Le Premier Ministre a précisé que l'objectif du Gouvernement est de travailler pour la satisfaction de la population, raison pour laquelle il a demandé au personnel de la Regideso de changer de mentalité, de travailler dans la transparence et en toute honnêteté. Le Premier Ministre a fait savoir que la Regideso totalise plus de 10 ans sans enregistrer aucun bénéficiaire. Il a interpellé le personnel de cette entreprise à travailler assidument pour la redresser.

Son Excellence CPG Alain Guillaume Bunyoni a fait savoir que le Gouvernement du Burundi ne tolérera pas ceux qui dilapident les biens de l'Etat. Il a appelé ces chefs de départements de travailler chacun en ce

qui le concerne dans le respect du règlement car le développement du pays proviendra notamment d'un bon travail de la Regideso. Le Premier Ministre leur a demandé de cesser la mauvaise gouvernance pour redresser l'entreprise, de prendre le devant dans l'approvisionnement des compteurs cash water et cash power dans tout le pays comme cela a été décidé en Conseil des Ministres.

Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines Ir Ibrahim UWIZEYE a demandé aux travailleurs de son Ministère de mettre en application les conseils prodigués par le Premier Ministre dans l'intérêt de la population et du pays.

(source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Remise du matériel scolaire aux élèves démunis de la zone Kanyosha



La Primature a lancé lundi le 12 octobre, à l'Ecole fondamentale (ECOFO) Ruziba I, une activité de distribution d'une aide constituée de sacoches, cahiers et stylos aux élèves indigents de la zone Kanyosha en commune Muha. Ce matériel a été donné, via la Primature, par l'entreprise HUAWEI. L'envoyé de la Primature, OPC1 Benoît Bararwandika, a fait savoir que cette entreprise a donné 1.000 cahiers de 100 feuilles, 1.000 stylos et 500 sacoches destinés à la commune urbaine de Muha, 70% étant destinés à la seule zone Kanyosha, soit 700 cahiers, 700 stylos et 340 sacoches. Chaque élève a droit à cinq cahiers, un stylo et une sacoche. Ce délégué de la Primature a invité les élèves et

leurs enseignants à travailler avec passion pour le meilleur avenir du pays. Pour sa part, le représentant de l'entreprise HUAWEI a promis de continuer d'appuyer l'éducation, surtout en matière de télécommunication. Il n'a pas manqué de féliciter le Gouvernement burundais pour sa détermination à lutter contre la COVID-19. L'Administrateur de la Commune Muha et le Directeur communal de l'Enseignement dans cette commune ont exprimé le besoin urgent des bancs pupitres et des salles de classes. Il a fait savoir que l'effectif de 4 485 élèves enregistrés en Commune Muha dépasse de loin les places et les bancs pupitres disponibles. Ils ont, par ailleurs, demandé des ordinateurs pour faciliter le travail de la Direction Communale de l'Enseignement et, si possible, des écoles fondamentales. Le lancement de cette activité a concerné 20 élèves démunis de l'ECOFO Ruziba I pour se poursuivre dans d'autres établissements de la Commune Urbaine de Muha

(Source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Les parents appelés à servir de modèle pour leurs enfants



La journée internationale de la fille a été célébrée le lundi 12 octobre 2020 en Commune Mpanza de la Province Bubanza sous le thème : "Portons loin nos voix pour la promotion de la fille". La Première Dame du Burundi Son Excellence Angeline Ndayishimiye a rehaussé de sa présence ces cérémonies.

Selon le Coordonnateur Résident a.i du Système des Nations Unies au Burundi Monsieur Neils Scott, depuis 2012, la Journée internationale de la fille est célébrée le 11 octobre de chaque année. Cette journée offre une opportunité d'écouter les voix des filles, mettre en lumière leurs besoins et s'engager sur les voies de solutions possible

Au niveau mondial, la Journée internationale de la fille édition 2020 est célébrée sous le thème : « ma voix, l'égalité pour notre avenir », a poursuivi Monsieur Neils Scott le Coordonnateur Résident a.i du système des Nations unies au Burundi." Reprenant les termes de la déclaration de la directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), "Écoutons les filles et défendons leurs droits ", Monsieur Neils Scott a fait savoir que c'est le droit de chaque fille de parler et d'être entendue.

Le Coordonnateur Résident a.i du Système des Nations Unies au Burundi a indiqué que la Journée Internationale de la fille est également l'occasion de s'engager à écouter et à faire entendre les voix des filles au moment où leurs voix sont réduites au silence dans les communautés et dans les sphères

publiques. Et d'ajouter que selon l'agenda de développement durable à l'horizon 2030, défini dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), tout doit être fait pour s'assurer que les filles ne sont pas laissées pour compte.

Pour des millions de filles dans le monde, le silence leur est imposé notamment par des mutilations génitales féminines, des mariages précoces et d'autres pratiques néfastes qui, non seulement violent l'intégrité corporelle et l'autonomisation d'une fille, mais aussi sa confiance et sa capacité à faire des choix éclairés sur sa vie, a conclu le Coordonnateur Résident a.i du Système des Nations Unies au Burundi.

La Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre Madame Imelde Sabushimike a pour sa part salué la présence de la Première Dame du Burundi dans ces festivités, signe de son attachement à soutenir la bonne éducation de la fille burundaise, la promotion et l'autonomisation de la fille en général.

La Ministre Imelde Sabushimike a fait savoir que le Gouvernement du Burundi a notamment mis en place un cadre juridique pour réprimer les auteurs les violences basées sur le genre, dans le cadre de la promotion de la fille.

Prenant la parole, la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye s'est dite satisfaite du pas déjà franchi par le Gouvernement du Burundi en matière de promotion et de protection de la fille burundaise, notamment sur le plan de l'éducation et sur le plan juridique, en vue de réprimer les auteurs des violences basées sur le genre. Son Excellence Angeline Ndayishimiye a exhorté les jeunes filles à éviter le matérialisme et la consommation des substances psychoactives. Elle leur recommande également de porter des tenues décentes et de faire bon usage des technologies de l'information et de la communication.

Elle a également exhorté les jeunes filles à

éviter les mariages précoces, la débauche et à garder leur virginité jusqu'au jour du mariage. Son Excellence Angeline Ndayishimiye a recommandé aux parents de suivre de près le comportement de leurs enfants et de leur servir de modèle. A la communauté burundaise, elle recommande de dénoncer les auteurs des violences basées sur le genre pour qu'ils soient traduits en justice et de se porter témoin contre ce genre de crimes. S'adressant aux enseignants, la Première

Dame du Burundi leur a également demandé de garder à l'esprit leur statut d'éducateurs, de veiller au comportement de leurs élèves et de ne pas les entraîner dans la débauche.

Au cours de ces cérémonies, 500 filles vulnérables identifiées dans la province de Bubanza et dans 5 autres provinces ont bénéficié de kits de dignité, pour répondre à leurs besoins intimes les plus élémentaires. Des lampes leur ont également été octroyées pour leur permettre de réviser leurs cours le soir . (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

### Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement rencontre en réunion-briefing les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales



Le vendredi 9 octobre 2020, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a rencontré les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales accrédités au Burundi. Ils ont abordé plusieurs sujets entre-autres le renforcement des relations diplomatiques, la demande du retrait du Burundi de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies et la levée des sanctions unilatérales et immorales injustement imposées au Burundi par certains partenaires, échange sur une recrudescence injustifiée de plaintes déposées au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement par des nationaux burundais ayant servi dans les Missions Diplomatiques

et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales œuvrant au Burundi.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a rappelé à ces auditeurs que la période qu'ils viennent de passer au Burundi leur a permis de se rendre personnellement compte de l'évolution politique dans notre pays, en particulier le pas franchi dans la consolidation de la démocratie et dans l'édification de l'Etat de droit.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a attiré une attention à l'endroit du Corps Diplomatique accrédité au Burundi, sur le caractère central du devenir du secteur de sécurité au Burundi, à savoir son caractère régional. En effet, le Burundi se trouve dans une région marquée de temps à autre par des poussées de violence et d'instabilité causées par les forces négatives qui pullulent dans la partie Est de la Républi-

que Démocratique du Congo ainsi que le non respect des instruments juridiques régionaux en matière de paix et de sécurité. C'est un défi pour le Burundi et la région, mais le Ministre en a fait un appel à la responsabilité.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a signalé que le Gouvernement du Burundi soutient fortement l'idée que le développement économique poursuivi par les ensembles régionaux nécessite un travail constant pour le maintien de la paix et de la sécurité dans chaque pays. Aussi, les initiatives que le Burundi prend viennent du sentiment profond que les Africains doivent être en mesure de faire face à leurs défis. Le Ministre a fait savoir qu'aux problèmes africains, il doit y avoir des solutions africaines. Il a fait savoir que c'est dans ce cadre que le Burundi apporte son plein appui à l'opérationnalisation de l'architecture de paix de l'Union Africaine en vue d'une coopération régionale dynamique pour résoudre effectivement nos propres conflits.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a fait savoir que les résultats de la campagne de trois mois contre la pandémie COVID-19 lancée par Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, le Président de la République sont très encourageants. Cependant, malgré des progrès significatifs enregistrés dans la lutte contre cette pandémie, étant donné que l'ennemi est toujours présent parmi nous, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a appelé à redoubler de vigilance et intensifier la lutte commune.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a informé les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales accrédités au Burundi que pour une meilleure canalisation de cette lutte commune, le Fonds alloué au combat engagé contre la COVID-19 sera désormais

un Fonds unique hébergé à la Banque de la République du Burundi et que tous ceux qui voudront intervenir dans ce domaine passeront par ce canal. Toute initiative parallèle sera malheureusement contre-productive.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a exhorté les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales accrédités au Burundi à rapporter et à témoigner de la vraie réalité sur le Burundi, car leur franchise, leur sincérité et leur bonne foi peuvent contribuer au retrait du Burundi de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la levée des sanctions unilatérales et immorales injustement imposées au Burundi par certains partenaires.

Dans le même cadre, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a invité certains partenaires qui ont pris des sanctions unilatérales et immorales injustement imposées au Burundi à les lever sans attendre car le statu quo n'est pas une option et il est contre-productif pour toutes les parties. Si ces sanctions injustes, immorales et illégales se poursuivent, le Burundi pourrait à son tour recourir en dernier ressort au principe de la réciprocité.

Pour sa part, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement leur a promis une collaboration pleine et entière pour qu'ils puissent accomplir aisément leurs missions respectives.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a insisté sur la recrudescence injustifiée de plaintes déposées au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement par des nationaux burundais ayant

servi dans les Missions Diplomatiques et Consulaires et des Organisations Régionales et Internationales accréditées au Burundi pour demander d'intercéder afin que justice leur soit faite. La plupart des litiges entre leurs missions et les engagés locaux ont trait aux contrats de travail, à leur interprétation et à leur gestion.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a exhorté les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales d'interpréter correctement et positivement le contenu de la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques et des Accords de siège, notamment en ce qui concerne la gestion, parfois abusive, des privilèges et immunités. Cela éviterait les désagréments actuels qui vont malheureusement jusqu'aux appels aux procès.

Pour conclure, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a réitéré aux Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire et des Organisations Régionales et Internationales l'attachement du Burundi aux principes de la Charte des Nations Unies, aux valeurs partagées visant à rendre le monde que nous vivons plus juste, plus solidaire et respectueux de l'environnement en général et de la terre nourricière en particulier.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a fait savoir que ceux qui veulent cheminer avec le Burundi, ils ont en face d'eux un partenaire fiable honnête et fidèle à l'amitié sincère entre les peuples.

Enfin, à leur tour, les Représentants des Corps Diplomatiques ont salué cette initiative et ont pris note.

Le Vice doyen du Corps Diplomatique, l'Ambassadeur de la République du Kenya au Burundi, Son Excellence Kenneth N. Vitisia a fait savoir que le Corps Diplomatique félicite le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement pour les bonnes relations. Le Vice doyen du Corps Diplomatique a également témoigné que les élections démocratiques au Burundi se sont bien déroulées et qu'ils vont soutenir le Gouvernement de la République du Burundi dans les militantes de développement en s'inspirant du Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027).

L'Ambassadeur de la République du Kenya au Burundi a également salué la contribution du Burundi au rétablissement et au maintien de la paix et de la sécurité en Somalie et en République Centrafricaine en particulier et dans la Région en général.

L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi, Son Excellence Monsieur Li Changlin a fait savoir que le Corps Diplomatique suit de près tous les événements qui se passent au Burundi. L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi a affirmé qu'il a bien suivi le déroulement des élections de 2020 au Burundi et que ces dernières se sont bien déroulées.

Son Excellence Monsieur Li Changlin a fait savoir que la République Populaire de Chine continuera à soutenir le Gouvernement de la République du Burundi pour que le Burundi soit retiré de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies et que les sanctions unilatérales et immorales injustement imposées au Burundi par certains partenaires soient levées.

(Source: Rédaction-MAECD)

## Sites Nyabugete et Gisyo : la viabilisation n'a pas respecté les zones humides

L'attribution des parcelles aux sites de Gisyo et Nyabugete phase V dans la zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura n'a pas respecté le prescrit du code de l'eau.

Ce constat a été fait le mercredi 14 octobre 2020 lors d'une descente que le Directeur Général en charge de l'Environnement Monsieur Jérémie Nkinahatamba a effec-

tuée sur ces sites en compagnie de l'Administration communale et de la protection civile. Des commissions ont été mises en place pour tenter d'y trouver une réponse. Au quartier Gisyo, une zone humide a été viabilisée. Le Directeur Général en charge de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Assainissement a estimé que cette zone doit être préservée conformément à l'article 60 du code de l'eau.



Le Directeur Général en charge de l'Environnement, l'Administration Communale, le Représentant de la Protection Civile, les Représentants de l'Association des acquéreurs des parcelles au niveau de Gisyo, les Représentants de la population locale et d'autres services concernés ont tenu une séance de travail sur place et ont fait savoir qu'il faudrait revoir la viabilisation du site Gisyo. Une commission a été mise sur pied pour statuer sur cette problématique en déans une semaine.

La commission aura pour mission de désaffecter la partie humide pour la réaffecter à d'autres fins, compatibles avec la protection de l'environnement. Monsieur Jérémie Nkinahatamba a indiqué à cette occasion que cette commission fera tracer une route de démarcation, à partir de la rivière Kanyosha jusqu'à la rivière Kinzingwe pour déterminer



la partie à viabiliser et celle à protéger afin d'assurer l'équilibre écologique. La commission sera chargée aussi de réattribuer les parcelles pour ceux qui auront été obligés de déménager.

Après Gisyo, la délégation de la Direction Générale en charge de l'Environnement a visité le site d'attribution de parcelles de Nyabugete phase 5 dans la même zone de Kanyosha. La délégation a constaté que la viabilisation sur ce site a dépassé les limites et n'a pas respecté les 150m du littoral du Lac Tanganyika, jusqu'à défricher des arbres autochtones. Là aussi, il a été décidé qu'une commission va tracer une route qui déterminera la partie résidentielle à viabiliser et la partie à protéger.

Pour leur part, les Représentants des associations des acquéreurs des parcelles ont fait savoir que la montée de l'eau sur ces sites a eu lieu après l'attribution des parcelles.

L'Administration Communale quant à elle, a demandé à l'Office Burundais de l'Habitat Urbain (OBUHA) de faire de son mieux pour faire rentrer dans leurs droits le plutôt possible, les acquéreurs dont les parcelles ont été frappées par le code de l'eau. L'OBUHA n'était pas représenté à ces tractations. (source: [www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))



# Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

## Direction de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

**Twitter: @MAEBurundi**